

# Résumé pour les citoyens

## Communication de la Commission sur la fiscalité transfrontalière

### QUEL EST L'ENJEU?

- La communication entend faciliter la vie des Européens confrontés aux **règles fiscales de plusieurs pays de l'UE**. C'est notamment le cas des personnes qui:
  - **vivent** dans un pays et travaillent dans un autre;
  - **font des achats** à l'étranger;
  - **investissent ou achètent un bien immobilier** dans un autre pays.
- Elle étudie les mesures que l'UE peut prendre pour résoudre certains **problèmes**, tels que:
  - la **discrimination**: devoir payer des impôts injustifiés (parce que vous êtes un ressortissant étranger ou résidez à l'étranger, par exemple);
  - la **double imposition**: être imposé deux fois sur le même revenu, la même succession, le même bien immobilier, le même véhicule, etc. dans différents pays;
  - les difficultés à **obtenir des remboursements d'impôts** de la part d'administrations fiscales étrangères;
  - les difficultés à obtenir des **informations** sur la législation fiscale d'autres pays.

### POURQUOI L'UE DOIT-ELLE INTERVENIR?

- Ces problèmes fiscaux concernent **plusieurs États membres**. Ils ne peuvent donc pas être résolus par un seul pays agissant isolément.
- Dans les cas de **discrimination**, c'est à l'UE qu'il **appartient d'engager une action** contre les pays appliquant des règles injustes.

### QU'EST-CE QUI VA CHANGER EXACTEMENT?

- L'UE continuera à améliorer les **services d'information et de conseil** qu'elle propose gratuitement aux entreprises et aux citoyens (L'Europe est à vous, Europe Direct et Solvit).
- Elle présentera des propositions destinées à lever certains des obstacles fiscaux transfrontaliers.

#### QUI EN BENEFICIERA ET COMMENT?

- Les citoyens qui paient des impôts dans plusieurs pays de l'UE bénéficieront de **meilleurs services d'information et d'aide** s'ils rencontrent des **problèmes** ou souhaitent déposer **plainte**.
- À plus long terme, une nouvelle réglementation en matière de fiscalité transfrontalière facilitera les activités des entreprises et les achats des consommateurs dans d'autres pays de l'UE.

#### QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES?

La modification d'une série de règles fiscales transfrontalières est prévue ou en cours d'examen:

- **Services internet:** à compter de 2015, de nouvelles règles fiscales faciliteront l'achat de **services électroniques** dans d'autres pays (**téléchargements** de logiciels, de jeux, de musique et de films; hébergement de sites informatiques, etc.).
- **Achats en ligne** de biens et de services: l'UE encourage les gouvernements à modifier leur législation fiscale afin de faciliter ces achats.
- **Immatriculation des véhicules:** l'an prochain, l'UE proposera de nouvelles mesures destinées à résoudre le problème des doubles taxes d'immatriculation, les gouvernements nationaux ayant refusé sa première proposition.
- **Double imposition:** des propositions seront présentées en 2011 et 2012.
- **Droits de succession:** des propositions seront présentées en 2011.
- **Retenue à la source sur les dividendes:** l'UE cherche à simplifier les règles relatives aux abattements fiscaux transfrontaliers sur les dividendes et les intérêts. Elle entend soumettre de nouvelles propositions sur les dividendes en 2012.

L'UE examinera avec les pays membres d'autres voies pour lever les obstacles fiscaux transfrontaliers. La mise en place de **guichets uniques pour les questions relatives à la fiscalité** et l'introduction de **formulaires standard pour l'obtention d'abattements fiscaux** sont quelques-unes des idées déjà émises. L'UE veillera également à renforcer les capacités des **services européens de conseil aux citoyens à traiter les questions et les plaintes relatives aux obstacles fiscaux transfrontaliers**.

<b>Data for search engines</b>	
<b>Title tag</b>	<i>Communication de la Commission sur les obstacles fiscaux transfrontaliers – Résumé pour les citoyens</i>
<b>Description</b>	<i>Résumé – Communication sur la double</i>

	<i>imposition, la discrimination et d'autres problèmes rencontrés par les personnes payant des impôts dans plusieurs pays</i>
<b>Link name</b>	<i>Résumé – Communication sur les obstacles fiscaux transfrontaliers dans l'UE</i>
<b>Keywords for url/filename</b>	<i>UE, Union européenne, transfrontalier, impôt, fiscalité, problèmes</i>